

Conformément à l'article 86 de la Nouvelle Loi Communale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du conseil de police qui aura lieu le **mercredi 24 juillet 2019 à 19h à la salle du Conseil de Profondeville.**

Fait à Fosses-la-Ville, le 2 juillet 2019

**Séance publique**

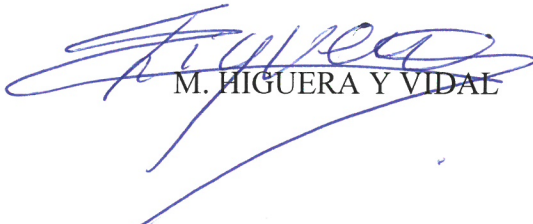
- Approbation du procès verbal de la séance du 22 mai 2019
- Présentation et approbation de la Modification budgétaire 2019
- Marché public relatif au service de prévention et de protection au travail – approbation des conditions et firmes à consulter
- Marché relatif aux financements
- Marché relatif aux assurances
- Marché public relatif à l'achat de caméras
- Achat d'un PC portable via la centrale d'achat du FOREM
- Achat de radios individuelles
- Remplacement du serveur CIVADIS
- Marchés publics – délégation au Chef de Corps – budget ordinaire – Adaptation de la décision du Conseil de Police du 13 mars 2019 suite à la Loi du 1<sup>er</sup> mars 2019 modifiant la LPI
- Adhésion à la centrale d'achat DMP1900507 du FOREM – Ratification
- Convention INASEP – travaux d'aménagement – accueil Hôtel de Police
- Projet de travaux au commissariat de Profondeville réalisé par l'INASEP - Approbation
- Cadre organique – précision par rapport à la décision du 13 mars 2019

**Huis clos**

- Mise à la pension d'un membre du personnel à la date du 1<sup>er</sup> juillet 2019
- Mise à la pension d'un membre du personnel à la date du 1<sup>er</sup> juin 2020
- Désignation d'un CALog niveau A – service Logistique

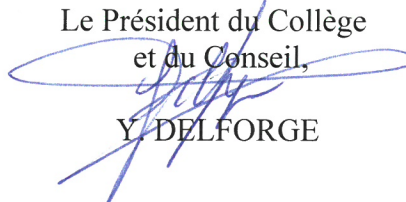
**Par le Collège de Police,**

Le Chef de Corps ff,

  
M. HIGUERA Y VIDAL



Le Président du Collège  
et du Conseil,

  
Y. DELFORGE